



RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, ainsi que le rapport du vérificateur externe.

1 Résultats financiers

Les états financiers ont été déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 mai 2026.

Pour l'exercice 2025, la Ville a enregistré des revenus de fonctionnement totalisant **24 945 687 \$**, soit un écart favorable de **1 137 561 \$** par rapport au budget. Cet écart s'explique notamment par des revenus supérieurs aux prévisions en matière d'intérêts, de permis, de droits de mutation, de compensations tenant lieu de taxes, ainsi que d'amendes et pénalités.

Les dépenses de fonctionnement se montent à **24 894 545 \$**, ce qui inclut 3 115 317 \$ d'amortissement. En comparant les dépenses de fonctionnement budgétées et les dépenses réalisées, abstraction faite de l'amortissement, cela représente une économie de **985 513 \$**.

Une part importante de ces dépenses, soit près de **47 %**, est attribuable aux quotes-parts versées à l'agglomération de Montréal (**11 096 939 \$**) ainsi qu'à la Communauté métropolitaine de Montréal (**145 463 \$**).

Après conciliation des éléments à des fins fiscales, l'exercice financier 2025 se solde par un **excédent de fonctionnement de 2 277 862 \$**.



2 Situation financière

Au 31 décembre 2025, la Ville présentait :

- un excédent de fonctionnement non affecté de **6 408 605 \$**;
- un excédent affecté de **11 467 823 \$**;
- un fonds de roulement disponible de **1 428 121 \$**.

Ainsi, les réserves financières totalisent **18 989 060 \$**, assurant à la Ville une marge de manœuvre appréciable pour faire face aux besoins futurs et aux imprévus.

3 Investissements en immobilisations

En 2025, la Ville a réalisé des investissements totalisant **8 023 359 \$** afin d'améliorer ses infrastructures et ses services à la population.

Parmi les projets réalisés, mentionnons notamment :

Transport, aménagement et développement

- Réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste
- Stabilisation des berges Kelso et de la promenade
- Aménagement de la rue Lalonde et du parc Lalonde
- Mise en place du circuit d'autobus STM 212

Loisirs et culture

- Aménagement ou amélioration de plusieurs parcs, dont Frédéric-Back, Place des Eaux-Vives, Lalonde et Aumais



- Réfection du terrain de basketball au parc Harpell

Équipements et véhicules

- Acquisition d'équipements spécialisés et de véhicules municipaux
- Remplacement des panneaux d'affichage électronique
- Achat d'équipements d'entretien et d'arrosage

Ces investissements témoignent de la volonté du conseil municipal de maintenir des infrastructures de qualité et d'améliorer le milieu de vie des citoyens.

4 Endettement

Au 31 décembre 2025, l'endettement net à long terme de l'administration municipale de la Ville s'établissait à **23 291 452 \$**, représentant **1,52 %** de la richesse foncière uniformisée.

Ce ratio demeure largement inférieur au seuil de **6 %** recommandé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour les municipalités de taille comparable. Il s'agit d'une gestion prudente et responsable de la dette municipale.

5 Rémunération des élus

Pour l'année 2025 :

- la rémunération du maire s'élevait à **41 732 \$**, avec une allocation de dépenses de **20 294 \$**;
- la rémunération des conseillers était de **13 910 \$**, avec une allocation de dépenses de **6 955 \$** chacun.

6 Rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2025



La firme Daniel Tétreault, CPA auditeur agissait à titre d'auditeur indépendant des registres comptables de la Ville. Après avoir effectué son audit selon les normes généralement reconnues du Canada, l'opinion suivante a été émise : « À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. ».

Le rapport financier 2025 et le rapport de l'auditeur indépendant ont été transmis le 12 mai 2026 au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et sont disponibles sur le site web de la Ville. Le présent rapport du Maire sera également déposé sur le site internet de la Ville.

7 Conclusion

Les résultats financiers de l'année 2025 démontrent une gestion rigoureuse et prudente des finances publiques. La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue maintient une situation financière saine, tout en poursuivant des investissements importants pour soutenir son développement et la qualité de vie de ses citoyens.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil municipal ainsi que les employés de la Ville pour leur engagement et leur contribution à ces résultats.

Michel Boudreault,

Maire